

SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE
MAGELIS

Comité Syndical du 14 octobre 2025

Délibération n°53/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 14 octobre à seize heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 6 octobre 2025.

Membres présents : messieurs Philippe BOUTY, Patrick MARDIKIAN, Michel CARTERET, François NEBOUT, Jérôme SOURISSEAU, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Gérard LEFEVRE, Michel BUISSON, Fabrice POINT.

Mesdames Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA, Maryline VINET, Zalissa ZOUNGRANA.

Membres absents ou excusés : monsieur Jean-François DAURE,

Mesdames Martine PINVILLE, Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Caroline COLOMBIER.

Membres consultatifs présents : messieurs Andreas KOCH, Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : monsieur Gérard ROY.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	15
Pouvoir(s)	0
Absent(s)	5
Votants	15

Objet : Elections des Vice-Présidents du Comité Syndical du Pôle Image Magelis

Après l'élection de la Présidente et sous sa présidence, le Comité Syndical élit les Vice-Présidents au scrutin uninominal dans les mêmes conditions que pour le Président.

Madame la Présidente propose d'élire deux Vice-Présidents comme suit :

- un vice-président « Ressources et Aménagement »,
- un vice-président « Développement économique, Formation et Prospective ».

Exposé :

Madame Zalissa ZOUNGRANA et monsieur Jérôme SOURISSEAU, plus jeunes membres du Comité Syndical, sont désignés scrutateurs.

Candidatures et Votes :

Madame la Présidente ouvre les candidatures à la Vice-présidence « Ressources et Aménagement » du Comité Syndical du Pôle Image Magelis, et propose la candidature de monsieur Xavier BONNEFONT. Aucune autre candidature n'est présentée.

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, des statuts du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis et de son règlement intérieur, il est procédé à un vote à bulletin secret.

Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 15
Nombre de bulletins : 15

A l'issue du 1^{er} tour, le dépouillement des bulletins fait apparaître les résultats suivants :

- Monsieur Xavier BONNEFONT : 15 voix pour

Résultats :

Monsieur Xavier BONNEFONT, qui recueille la majorité absolue des suffrages, est élu au 1^{er} tour Vice-Président « Ressources et Aménagement » du Comité Syndical du Pôle Image Magelis.

Madame la Présidente ouvre ensuite les candidatures à la Vice-présidence « Développement économique, Formation et Prospective » du Comité Syndical du Pôle Image Magelis, et propose la candidature de madame Martine PINVILLE. Aucune autre candidature n'est présentée.

En application des dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, des statuts du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis et de son règlement intérieur, il est procédé à un vote à bulletin secret.

Nombre de présents : 15
Nombre de votants : 15
Nombre de bulletins : 15

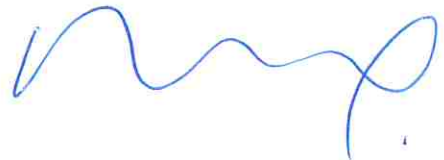
A l'issue du 1^{er} tour, le dépouillement des bulletins fait apparaître les résultats suivants :

- Madame Martine PINVILLE : 13 voix pour
- Bulletins blancs : 2

Résultats :

Madame Martine PINVILLE, qui recueille la majorité absolue des suffrages, est élue au 1^{er} tour Vice-Présidente « Développement économique, Formation et Prospective » du Comité Syndical du Pôle Image Magelis.

La Présidente,
Stéphanie GARCIA



Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 15 oct. 2025
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 15 oct. 2025
[Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982]

Angoulême, le 15 octobre 2025

Signé: Le Président